



# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

## Procès-verbal / Minutes

**mardi le 14 mai 2024**

À la session régulière du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 19H00, au 15 avenue Palmer (Bureau municipal), et à laquelle sont présent Maire TERRY LAFLEUR; mesdames les Conseillères JENNIFER QUAILE, PENNY DUBEAU et Monsieur les Conseillers ROBIN ZACHARIAS, DARREN KNOX, DANIEL LAMARCHE tous formant quorum sous la présidence du Maire.

**ABSENT:** Conseiller SERGE SABOURIN (motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

## **Déclaration de tout conflit d'intérêt avec l'ordre du jour.**

**34-05-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER      ROBIN ZACHARIAS  
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

Adoption de l'ordre du jour avec ajouts à « **Divers** »

1. Maire M Terry Lafleur:      OUI
2. Siege #1 M Darren Knox:
3. Siege #2: Mme Jennifer Quaile :
4. Siege #3: M Daniel Lamarche:
5. Siege #4 Mme Penny Dubeau:
6. Siege #5: M Serge Sabourin :
7. Siege #6 M Robin Zacharias: OUI

Directrice Générale Andrea Lafleur :

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

**PÉRIODE DE QUESTIONS  
QUESTION PERIOD**

---

**35-05-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DANIEL LAMARCHE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** le procès-verbal de la réunion régulière du conseil le 9 avril 2024 soit accepté tel que rédigé.

Adopté

---

**36-05-2024**

**Considérant** l'appel de projets FRR4 - vitalisation, lancé par la MRC de Pontiac le 28 juin 2023 ;

**Considérant** que la municipalité a obtenu une subvention de 100 000 \$ pour compléter l'installation d'une borne de recharge de niveau 3 au 408, rue Tessier ;

**Considérant** que la municipalité a obtenu 2 soumissions pour l'achat de la borne de recharge elle-même auprès des fournisseurs suivants :

Services FLO inc : 70 390,00 \$ plus taxes

Bornes Québec inc : 85 200,74 \$ plus taxes

Il est proposé par le conseiller PENNY DUBEAU et résolu d'acheter la borne de recharge de la compagnie Bornes Québec au montant de 85 200, 74 \$ plus taxes pour les raisons suivantes : capacité de charger deux véhicules en même temps, terminal de paiement, formation et gestion de projet, la possibilité d'augmenter la puissance de l'unité à 200KW et la réputation de Borne Québec dans la province de Québec.

Adopté

---

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

## Procès-verbal / Minutes

**37-05-2024**

### ÉQUILIBRATION DU RÔLE D'ÉVALUATION

Il est proposé par DANIEL LAMARCHE appuyé par ROBIN ZACHARIAS et résolu;  
QUE

La municipalité procède à l'équilibrage du rôle d'évaluation pour les prochains rôles triennaux 2025, 2026 et 2027. Ce processus a été recommandé par l'évaluateur qui a constaté des écarts importants entre le niveau des valeurs et celui des prix de vente dans la municipalité. Les travaux réalisés dans le cadre de l'équilibrage permettront un redressement des valeurs du rôle et favoriseront le maintien de l'équité fiscale.

ADOPTÉ

**38-05-2024**

**ATTENDU QUE** la municipalité a été informée de la présence possible du myriophylle à épi dans le Petit Lac Cayamant et le Lac de la Ferme ;

**ATTENDU QUE** le conseil a embauché une biologiste, Annie Parent, pour effectuer une vérification de sa présence en septembre 2023 ;

**ATTENDU QUE** le rapport de la biologiste confirme la présence de l'espèce dans les deux lacs, le point chaud étant la rampe de mise à l'eau publique qui est recouverte à 80 % ;

**ATTENDU QU'**une réunion publique a eu lieu le 4 mai 2024 pour discuter du problème et des solutions possibles ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER** DARREN KNOX  
**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

**QUE** la municipalité d'Otter Lake installera une barrière à la rampe de mise à l'eau publique Johnston sur Lac de la Ferme et permettra à tous les contribuables d'accéder au lac pendant les intervalles de temps suivants pour les mois de mai et juin :

vendredi : 16 h à 20 h  
samedi : de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h  
dimanche : de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h

Heures d'ouverture supplémentaires : Lundi 20 mai : de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h  
Lundi 24 juin : De 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès-verbal / Minutes

Lundi 1er juillet : de 9 h à 12 h et de 16 h à 19 h

Des rendez-vous pour la mise à l'eau peuvent être pris pendant la semaine en contactant le bureau municipal.

Pour obtenir l'ouverture de la barrière, le contribuable doit fournir sa carte de lavage de bateau comme preuve de son statut de contribuable et présenter un billet indiquant que son bateau vient d'être lavé.

Le conseil mettra en œuvre son plan d'atténuation, qui comprend l'installation de bouées et la caractérisation du lac par ABV7, et continuera de travailler avec le ministre de l'Environnement afin de trouver la meilleure solution pour la municipalité d'Otter Lake.

Le conseil municipal réévaluera chaque mois la situation pour le reste de l'été.

Adopté

---

### **39-05-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE JENNIFER QUAILE  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake donne une lettre d'appui à la municipalité de Litchfield concernant leur résolution numéro 2024-05-85 demandant l'arrêt de toute discussion ou dépense concernant le projet d'énergie à partir de déchets à la MRC de Pontiac. (Annexe A)

Adopté

---

### **40-05-2024**

**ATTENDU QUE** : La municipalité a reçu des plaintes concernant l'état de plusieurs intersections dans la municipalité ;

**ATTENDU QUE** : Construction Jason Hynes viens faire des travaux obligatoire dans la municipalité et pourras faire les réparations nécessaire;

**ATTENDU QUE** : La municipalité à demander Construction Jason Hynes pour un prix pour effectuer les travaux nécessaire;

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER DARREN KNOX  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès-verbal / Minutes

**ET RÉSOLU QUE** : La municipalité d'Otter Lake engage Construction Jason Hynes pour faire les travaux à un coût de 11 099,00 \$ plus taxe. Inclus dans le prix est les travaux nécessaires après le bris d'aqueduc à 367 avenue Martineau sur la route MTQ et 6 autres intersections.

Adopté

---

### 41-05-2024

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE PENNY DUBEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la municipalité d'Otter Lake engage Jeff Villeneuve pour remplacer les poteaux du parc Millenium, 27 poteaux en acier galvanisé noir cimentés dans le sol à 6 pieds d'intervalle. Le coût total des matériaux et de l'installation s'élève à 4 905,94 \$ plus taxe.

Adopté

---

### 42-05-2024

**RÈGLEMENT 05-12-2023 CONCERNANT LA TARIFICATION POUR UN NON RÉSIDENT / NON CONTRIBUABLE D'UNE INTERVENTION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE ET DES PREMIERS RÉPONDANTS À LA SUITE D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE OU D'UNE AUTRE INTERVENTION, PRÉVENANT OU COMBATTANT UN INCENDIE DE VÉHICULE.**

**ATTENDU QUE** toute municipalité peut prévoir qu'une partie ou la totalité de ses biens, services ou activités soit financée selon un mode de tarification conformément à l'article 244.1 de la Loi sur la fiscalité municipale ;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 4 de la Loi sur les compétences municipales, le gouvernement du Québec a désigné les municipalités du Québec comme étant responsables de la sécurité de leur territoire;

**ATTENDU QUE** le conseil désire établir un tarif lorsqu'un service d'incendie est requis pour un accident ou un véhicule d'incendie dont le propriétaire est un non-résident / non contribuable de la municipalité d'Otter Lake ;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a été donné par le conseiller Robin Zacharias lors de la séance du 12 décembre 2023.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par ROBIN ZACHARIAS et appuyé par DANIEL LAMARCHE.

**RÉSOLU QUE** le présent règlement ordonne, déclare et décrète ce qui suit :

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès-verbal / Minutes

### **SECTION 1**

Lorsque le Service de sécurité incendie et les services des premiers répondants sont requis, à la suite d'un accident de la route ou autre, pour intervenir, aider ou combattre l'incendie d'un véhicule dont le propriétaire n'est pas un résident ou un contribuable de la municipalité d'Otter Lake, le particulier se verra facturer un minimum de 500 \$ par intervention pour tout service nécessitant un minimum de trois (3) heures. De plus, des frais d'administration équivalant à 20 % du taux horaire total seront exigés.

### **SECTION 2**

Ce taux horaire, ainsi que les frais d'administration, doivent être payés par l'assurance du propriétaire même si les services d'incendie et de premiers répondants de la municipalité ont été demandés par un tiers (p. ex. le service de police ou le 911).

### **SECTION 3**

Ce taux horaire, ainsi que les frais d'administration, doivent être payés par le propriétaire enregistré du véhicule s'il ne détient pas une assurance valide exigée par la loi du Québec ou d'une autre province en vertu du Code de la route.

### **SECTION 4**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté

---

### **Divers**

Maire M Terry Lafleur: Mise à jour travaux route 301 / Update on Route 301 road work

Siège #1 M Darren Knox:

Siège #2 Mme Jennifer Quaille:

Siège #3: M Daniel Lamarche:

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

## Procès-verbal / Minutes

---

Siège #4 Mme Penny Dubeau:

Siège #5 M Serge Sabourin:

Siège #6 M Robin Zacharias:

Possibilité d'une Station de lavage de bateau a Parc

---

### **Information aux membres du Conseil**

- Rapport de l'inspecteur en bâtiment
  - Rapport du maire
  - Rapport du chef pompier
  - Rapport du contremaître de route
  - Rapport Parc Leslie
  - Rapport Gestion des déchets
  - Rapport Gestion espèces envahissantes
- 

### **Correspondance**

- |                          |                                |
|--------------------------|--------------------------------|
| 1. Colin Lachance        | Nom de chemin                  |
| 2. Virginie Gargano      | Camper au RA                   |
| 3. Sophie Chatel         | Etudiants                      |
| 4. RPGL                  | Vente pour taxes               |
| 5. Colin Lachance        | Demande de réunion             |
| 6. MTQ                   | Travaux 301                    |
| 7. Jonathan Bigras Pilon | Route 301                      |
| 8. Canada Summer Jobs    | Etudiants                      |
| 9. Annie Parent          | Disponibilité                  |
| 10. Emilie Trudel        | Pannes d'hydro                 |
| 11. Picabou              | Milieu familial                |
| 12. Jessica Romain       | RA pour dinner pour les élèves |
| 13. Jeff Johnston        | Espèces envahissantes          |
| 14. Pontiac Pride        | Drapeau                        |
| 15. Sabrina Ayres        | Politique MADA                 |
| 16. Danelle Bourque      | Subventions                    |
| 17. Kari Richardson      | Fete de l'arbre                |
| 18. Lory Beaudoin        | Espèces envahissantes          |

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*

# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès-verbal / Minutes

19. Clark Lake Assoc.	Invitation
20. Kari Richardson	Vitesse sur les lacs
21. Chantal Villeneuve	Demandes

---

### **43-05-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER      ROBIN ZACHARIAS  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Que** les comptes soient payés

Adopté

---

### **CERTIFICATS DES FONDS DISPONIBLES POUR LES COMPTES :**

Je soussigné, Andrea Lafleur, directrice générale, certifie par les présentes, qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses au total de 94,744.86 \$ ont été projetées.

Signé à Otter Lake, Québec  
Ce 14ième jour de mai 2024.

Andrea Lafleur, Directrice générale

<b>Comptes à payer:</b>	94,744.86 \$
<b>Factures prépayées:</b>	41,452.19 \$
<b>Salaires élus et employés:</b>	62,972.46 \$
<b>Totale:</b>	<b>199,169.51 \$</b>

---

### **44-05-2024**

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER      DARREN KNOX  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

*La version française est la version officielle - The French version is the official version*



# MUNICIPALITÉ D'OTTER-LAKE MUNICIPALITY

---

## Procès-verbal / Minutes

**QUE** la réunion soit levée à 20H42.

Adopté

\_\_\_\_\_  
TERRY LAFLEUR, Maire

\_\_\_\_\_  
ANDREA LAFLEUR, Directrice générale